

NETTOYANT ÉLITE POUR GRIL ET FRITEUSE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	INO CHEF 7
Autres identifications	INO-CH7
Usage recommandé	Nettoyant pour gril et friteuse INO.
Restrictions d'utilisation	Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
Fournisseur	Le Groupe Dissan, 9900 Boul. Du Golf, Anjou (Qué), H1J 2Y7 Tél.: (514) 789-6363
Numéro de téléphone d'urgence	Centre Antipoison du Québec (service 24 heures) Québec, (800) 463-5060 (sans frais) Partout ailleurs, (418)656-8090 CANUTEC (frais viré), (613) 996-6666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence :

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260 Ne pas respirer les brouillards.
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P331 Ne PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10-30	Information non disponible	Sodium Hydroxide

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation et corrosion: peau (sensation d'irritation après un délai de quelques minutes, brûlures graves, ulcération profonde), yeux (désintégration et escarrification de la conjonctive et de la cornée, oedème, ulcération, possibilité d'opacification permanente de la cornée); ingestion: corrosion des voies digestives, douleur intense, vomissements sanglants avec fragments de muqueuse, diarrhée, inflammation du larynx (suffocation possible), possibilité de perforations oesophagiennes et gastriques, de collapsus et de mort; exposition aux aérosols: peau (multiples petites brûlures avec perte temporaire de poils), voies respiratoires (irritation et possibilité d'ulcération des voies nasales et

Identificateur du produit : INO-CH7-4 - Ver. 2

Date de préparation : le 08 janvier, 2019

Date de la plus récente
version révisée :

Page 02 de 07

d'œdème pulmonaire).

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Avec l'eau, il peut générer assez de chaleur pour enflammer les matières combustibles. Ne pas utiliser de jets d'eau, ceci aurait comme conséquence de répandre le produit et d'agrandir la zone dangereuse.

Dangers spécifiques du produit

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat ainsi qu'un appareil respiratoire autonome équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Rincer la zone du déversement. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter les opérations produisant un nuage de poussières. Ne jamais verser d'eau dans ce produit, pour une dilution ajouter lentement le produit à l'eau en agitant constamment. Manipuler à l'abri des matières incompatibles. Éviter tout contact avec la peau. Porter un équipement de protection des yeux et, en cas de ventilation insuffisante, un appareil de protection respiratoire approprié. Les travailleurs qui manipulent ou transvasent des substances corrosives doivent porter l'équipement de protection individuelle approprié. Ce produit est corrosif : s'il est manipulé ou transvasé régulièrement ou fréquemment, des douches oculaires ou des douches de secours conformes doivent être mises à la disposition des travailleurs et être situées aux environs du poste de travail. Éviter le port de verres de contact lors de la manipulation du produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer dans un récipient hermétique situé dans un endroit sec, bien ventilé et avec sol cimenté résistant à la corrosion. Se référer aux normes d'entreposage du RSST et du CNPI. Conserver à l'écart des matières combustibles et des acides. Si le produit est entreposé avec d'autres substances dangereuses, se référer au tableau de ségrégation du

Identificateur du produit : INO-CH7-4 - Ver. 2

Date de préparation : le 08 janvier, 2019

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 07

CNPI. Les récipients de substances corrosives doivent être tenus fermés, porter une identification claire de leur contenu, et être manipulés avec soin. Information supplémentaire : ce produit attaque certains types de plastique, de caoutchouc ou de revêtement.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Hydroxyde de sodium	Non établie	2 mg/m3	2 mg/m3	Non établie	Non établie	Non établie

ACGIH TLV 2012

OSHA PEL 2012

AIHA WEEL 2011.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La Loi sur la santé et la sécurité du travail vise l'élimination des dangers à la source. Lorsque des mesures d'ingénierie et les modifications de méthode de travail ne suffisent pas à réduire l'exposition à cette substance, le port d'équipement de protection individuelle peut s'avérer nécessaire. Ces équipements de protection doivent être conformes à la réglementation.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter un équipement de protection des yeux s'il y a risque d'éclaboussures. La sélection d'un protecteur oculaire dépend de la nature du travail à effectuer et, s'il y a lieu, du type d'appareil de protection respiratoire utilisé.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection. La sélection d'un tel équipement dépend de la nature du travail à effectuer.

Protection des voies respiratoires

Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	Caractéristique des ingrédients
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	> 13.0
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.1 - 1.2
Solubilité	Très soluble dans l'eau

Identificateur du produit : INO-CH7-4 - Ver. 2

Date de préparation : le 08 janvier, 2019

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 07

Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Stabilité chimique

Habituellement stable. Cependant, il absorbe le dioxyde de carbone et l'humidité de l'air.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart du gel et de la chaleur excessive.

Matériaux incompatibles

L'hydroxyde de sodium réagit avec l'eau en générant un fort dégagement de chaleur. Réactif ou incompatible avec les matières suivantes les acides forts, les métaux réactifs (zinc, aluminium ou étain).

Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Ce produit n'est pas absorbé dans l'organisme, il exerce une action locale qui détruit les tissus. Ce produit est irritant et corrosif pour la peau, les yeux, les voies respiratoires et digestives. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition (durée de contact, concentration du produit, etc.).

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; inhalation.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Hydroxyde de sodium		> 2400 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

LD 50 Oral ETAmélange = Catégorie 4

LD50 Cutané ETAmélange = Sans catégorie

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une corrosion cutanée.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Le contact cause de graves brûlures accompagnées de rougeurs, de gonflement, de douleur et d'une vision floue. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer de l'irritation et/ou une ulcération des voies respiratoires. L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Ce produit n'est pas absorbé dans l'organisme, il exerce une action locale qui détruit les tissus.

Identificateur du produit : INO-CH7-4 - Ver. 2

Date de préparation : le 08 janvier, 2019

Date de la plus récente
version révisée :

Page 05 de 07

Ingestion

Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune donnée concernant les effets tératogènes n'a été trouvée.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune donnée concernant les effets sur la reproduction n'a été trouvée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet mutagène.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Danger par aspiration, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Effets sur ou via l'allaitement, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Consulter les autorités locales ou régionales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1824	CORROSIVE LIQUID (Sodium hydroxyde solution) (Sodium hydroxide)	8	II

Précautions spéciales Veuillez noter : Quantité limitée lorsque 1L ou moins

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés

Identificateur du produit : INO-CH7-4 - Ver. 2

Date de préparation : le 08 janvier, 2019

Date de la plus récente
version révisée :

et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 08 janvier, 2019

Avis Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Identificateur du produit : INO-CH7-4 - Ver. 2

Date de préparation : le 08 janvier, 2019

Date de la plus récente
version révisée :

Page 07 de 07